

LA PROMOTION DES ACTIONS DU MOUVEMENT ASSOCIATIF AU MAROC: DES RÉALISATIONS APPRÉCIABLES À ÉVALUER

AOMAR IBOURK
FATIHA SAHLI

I. Introduction

Comme beaucoup de pays en développement, le Maroc a entrepris depuis le début des années '80 un vaste programme de réformes économiques et institutionnelles. Globalement, par rapport aux objectifs spécifiques de ces réformes, des résultats positifs ont été enregistrés. Sur le plan économique, les déséquilibres macroéconomiques ont été considérablement réduits (balance de paiement, dette extérieure, déficit budgétaire, inflation). De même, malgré le fait que son rythme de progression est beaucoup plus lent que prévu, le processus de privatisation des entreprises publiques est bien engagé. Sur le plan institutionnel, les structures actuelles sont théoriquement beaucoup plus propices au développement de pratiques démocratiques et à l'édification d'un Etat de Droit (décentralisation, meilleure représentation des professionnels, ...). Cependant, si ces réformes ont permis d'enregistrer sur les plans économique et institutionnel des résultats positifs indéniables, elles ont contribué à mettre au grand jour les déséquilibres sociaux qui n'ont cessé de s'accroître tout au long de la période des réformes. A la fin des années 90, presque un marocain sur cinq vit en dessous du seuil de pauvreté (Direction de la Statistique, 1999).

Le contraste entre les indicateurs sociaux et les indicateurs économiques est révélateur. Le dernier rapport du PNUD sur le développement humain vient nous rappeler l'énorme retard que le Maroc doit rattraper dans le domaine social. Bien qu'il soit classé dans la catégorie intermédiaire, celle des pays à niveau de développement humain moyen, il est beaucoup plus proche des pays à faible niveau de développement que des pays à niveau de développement élevé. Ainsi, en termes d'alphabétisation et de scolarisation, le Maroc fait moins bien que ses voisins maghrébins

(l'Algérie, Tunisie) et enregistre des performances en deçà de la moyenne des pays arabes. Le taux brut de scolarisation combiné (du primaire au supérieur) ne dépasse pas 51% contre 76% et 71% respectivement pour la Tunisie et l'Algérie. Plus du quart de la population (19%) est en deçà du seuil de pauvreté monétaire. Le nombre de médecins pour 100000 habitants est de 49 contre 70 pour la Tunisie. Le taux d'illettrisme féminin est de 60 contre 41 pour la Tunisie. Conscients que la consolidation des réalisations sur le plan économique ne peut se faire que par l'amélioration des indicateurs sociaux, les pouvoirs publics ont fait de la politique sociale l'une de leurs principales priorités. Les particuliers se reconnaissent de plus en plus comme moteur de leur propre développement, et l'initiative citoyenne essaye d'être effective. Il s'agit surtout des habitants, usagers ou professionnels prenant en charge la conception des services qu'ils estiment nécessaires, des entrepreneurs voulant contribuer à l'intégration par l'économie de populations en difficulté, des consommateurs qui s'organisent pour vérifier la qualité des produits qu'ils achètent ... etc. Sur le plan quantitatif¹, on assiste à un développement du mouvement associatif, et à l'instauration de nouvelles vocations associatives qui cherchent non pas à offrir des services mais à mobiliser les citoyens en tant que partenaires des pouvoirs publics dans le choix et la conduite du développement. De nouvelles ONG interviennent dans tous les secteurs du développement national avec des projets de développement économique, d'alphabétisation, de formation, d'éducation, d'encouragement de la participation communautaire, et de développement culturel. Concernant la condition féminine, et à côté des associations œuvrant pour la satisfaction des besoins pratiques des femmes, naissent et se développent des associations qui se préoccupent des inégalités de pouvoir entre les hommes et les femmes.

Vedelago F. (2002) propose une typologie des associations selon deux axes principaux en fonction de leurs finalités principales. Des

¹ Il existe quelques 30 000 associations au Maroc (Direction du Plan, 2000). Cependant celles œuvrant dans le domaine du développement seraient peu nombreuses.

associations caritatives (celles qui demeurent dans la tradition des associations des œuvres sociales du XIX^{ème} siècle de lutte contre la pauvreté, elles s'appuient essentiellement sur le bénévolat autour d'une idéologie spécifique). Des associations à but économiques, les associations de mobilisation sociale (la raison principale est l'expression des opinions, des problèmes sociaux, la revendication des droits ou la défense d'une cause au sein de l'espace public) et les associations de gestion (gestion d'établissements, actions de solidarité, d'éducation, ..).

Charfi A. (2002), en analysant l'organisation des associations de développement en milieu rural au Maroc a adopté une nouvelle typologie en distinguant les associations créées sous la pression d'un problème, les associations créées par une élite alphabétisée et /ou politisée² et les associations créées sous l'influence d'un programme. Les relations entre l'Etat et le mouvement associatif sont en train de changer pour devenir plus des relations de partenariat que de domination du premier sur le second. Cependant, la culture associative n'est pas encore assez diffuse et affermie pour que l'action des associations soit suffisamment efficace. En effet, la plupart des individus responsables des associations achoppent encore sur des difficultés inhérentes à leurs natures même de présidents, dirigeants, gérants, ou tout autre statut de membre de bureau de l'association, en ce sens qu'une très grande majorité d'entre eux est loin d'avoir les qualités nécessaires au bon fonctionnement de l'association. Ainsi le manque de qualification³, d'une bonne gestion, d'une connaissance suffisante du champs d'action, d'une excellente coordination limite considérablement l'étendue et l'efficacité de l'action associative. A cela s'ajoute également la confusion entre le politique et le social, ou encore la

² Ce type d'associations dont la présidence est assumée généralement par une élite alphabétisée (personne politisée) vise essentiellement l'amélioration de l'image en jouant sur la renommée.

³ Vedelago (2002), évoque quatre dimensions d'un modèle professionnel qui reposent sur un ensemble de valeurs: la compétence, l'universalisme, le désintéret et la neutralité.

déviations par rapport aux objectifs initiaux (Ibourk et Rafik, 2003)⁴. On assiste également à des comportements opportunistes de certains acteurs qui suivent les financements, beaucoup plus que la réalisation des objectifs de départ ce qui impose aux donateurs d'aides de procéder à des analyses poussées pour sélectionner les associations les plus méritantes.

Ce travail se veut une contribution à l'émergence de travaux académiques sur l'évaluation de la politique sociale. Après avoir illustré le rôle de la contribution des associations au développement social par une analyse de leur réalisations dans le domaine de l'éducation,⁵ nous cherchons à dégager quelques éléments qui

⁴ En analysant le profil des bénéficiaires des services de l'association Dar Albir Oualihssane à Marrakech en recourant aux modèles de durées, les auteurs montrent que les problèmes engendrés par les caractéristiques socio-économiques de la ville de Marrakech, tels que l'importance du chômage, la prédominance du secteur touristique, le développement des activités informelles qui s'y rattachent, et la multiplication des flux migratoires et de la mendicité ont été à l'origine de la déviation de l'association Dar Albir Oualihssane par rapport à ses objectifs initiaux. En effet, elle a commencé à recevoir de plus en plus les malades mentaux, les mendiants, les vagabonds au lieu de concentrer ses efforts et ses moyens pour prendre en charge les personnes âgées ou sans abri. D'une part, la difficulté croissante de gérer les flux considérables des mendiants et des vagabonds (en vue de sauvegarder l'image touristique de la ville) affecte la capacité d'accueil de l'association. D'autre part, l'importance de la proportion des malades mentaux dans l'ensemble des bénéficiaires des services de l'association a créé d'autres besoins de compétences notamment en matière de psychiatrie. Le personnel délégué par le ministère de la santé se trouve dépassé pour accomplir cette tâche. Il en découle donc que toutes les structures existantes dans le domaine sociale ont besoin pour leur survie et pour leur efficacité d'une politique permanente d'accompagnement de la part des pouvoirs publics.

⁵ Ce choix est motivé par les réalisations des organismes non gouvernementaux notamment en ce qui concerne

- i) la participation active à la généralisation de la scolarisation.
- ii) le recrutement des diplômés comme animateurs, ce qui contribue à la diminution du chômage des diplômés.
- iii) le renforcement de l'employabilité des enfants non scolarisés ou déscolarisés en ciblant d'abord les filles rurales.
- iv) la participation à l'éducation des enfants en situation du travail (petites bonnes dans les maisons, apprentis dans les métiers de l'artisanat, dans les ateliers de commerces).

peuvent avoir un impact négatif sur les retombées des différentes actions entreprises.

La section suivante décrit quelques fondements de l'économie solidaire plurielle. La section trois montre le rôle des associations dans le domaine de l'éducation. La section quatre contient les résultats de l'enquête menée. La conclusion soulève quelques éléments qu'il faut tenir en compte lors de l'élaboration d'une stratégie cohérente pour la promotion du mouvement associatif.

II. Fondements et acteurs de l'économie solidaire plurielle

L'économie solidaire désigne généralement un certain nombre d'activités correspondant à des besoins sociaux qui trouvent leur satisfaction dans ce qu'il est convenu d'appeler le "tiers secteur associatif", c'est à dire dans une multitude de services pris en charge par les associations⁶. L'économie solidaire peut également être définie comme "une branche qui regroupe des initiatives qui développent des activités et des projets fondés sur des valeurs de partage et de développement durable (finances durables, insertion par l'économique). Elle a une double fonction : produire des biens et des services, et produire du lien social et de la solidarité"⁷. Cependant l'économie solidaire est souvent confondue à l'économie sociale du fait que leurs acteurs sont très proches dans

v) la contribution à l'éducation des enfants adolescents en situation difficile (enfants de la rue).

⁶ Bruno Guigue: "L'économie solidaire: une alternative au libéralisme." Etudes-Juin 2000.

⁷ Bruno Guigue: op.cit

leur inspiration.⁸ Pour ce qui est du champ d'intervention de l'économie solidaire, nous pouvons affirmer qu'il recoupe certains secteurs d'activités au sein desquels les services de proximité occupent une place privilégiée qu'il s'agisse de services collectifs ou de services individuels (notamment les services offerts aux handicapés, aux retraités...). La protection et la valorisation de l'environnement constituent aussi un domaine dans lequel le monde associatif déploie une action croissante et multiforme. Celle-ci vise la réalisation d'objectifs dont l'utilité sociales est évidente, sans pour autant négliger les conséquences économiques positives qui en résulteront à plus long terme. Les actions de l'économie solidaire présentent des points communs dans la conception et le fonctionnement des services⁹ notamment:

- i) Le respect du principe de la solidarité qui doit s'exercer entre individus exclus et intégrés.
- ii) L'économie solidaire est non sectorielle, car elle se veut porteuse de "nouvelles passerelles" avec les économies marchande et non marchande. Elle n'entend pas se situer "à côté" ou "entre" l'économie de marché et l'économie publique, mais intègre dans sa politique comme dans son fonctionnement et ses structures les 3 sphères du privé, du public et de l'individu. L'économie solidaire ne constitue pas une nouvelle forme d'économie qui viendrait

⁸ "L'économie sociale regroupe les coopératives, mutuelles, et associations exerçant une activité économique. Les traits caractéristiques de ces organisations sont: le principe de non dénomination du capital, l'attribution à chaque sociétaire du même pouvoir, la limitation statutaire de la rémunération du capital et le réinvestissement des bénéfices dans le projet dans le cas de l'association, ou leur distribution entre les membres dans le cas de coopératives." Alors que "L'économie

solidaire regroupe les associations, coopératives, mutuelles et institutions de prévoyance dont les dirigeants sont élus par les salariés, les adhérents ou les sociétaires et caractérisées par le fait qu'ils respectent un plafond de rémunération de leurs salariés ou encore par la présence dans leur effectif d'une forte proportion de personnes issues de publics en difficulté d'insertion." (Bruno Guigue : op.cit)

⁹ Belahcen Telemçani & Coutureaux: "Le développement local solidaire et alternatif" - Critique Economique, n°2, 2000, p: 140.

s'ajouter aux formes dominantes d'économie marchande et non marchande. Elle constitue plutôt une tentative d'articulation entre économie marchande, économie non marchande, et économie non monétaire. Par ce biais, elle dépasse les cloisonnements qui minent la cohésion sociale, et propose en fait une recomposition des rapports entre l'économique, le social et le politique. Sur le plan économique, les réalisations de l'économie solidaire permettent à la production de s'articuler autour de projets librement déterminés par leurs créateurs, et offrent la possibilité d'activer des réseaux permettant d'atténuer les phénomènes d'exclusion, de retrait ou de repli identitaire. Sur le plan politique elles concourent à rendre la démocratie plus vivante.

Les associations font partie de l'économie solidaire dès lors qu'elles se situent dans l'espace qui n'est ni celui du marché, ni celui de l'Etat, et aussi parce que leur objet s'inscrit dans le cadre d'une finalité sociale.¹⁰ Les associations se constituent donc autour de projets pouvant servir l'intérêt général et présentant un caractère d'utilité sociale. Elles révèlent et analysent une demande sociale dès lors que leur proximité avec les personnes et les groupes sociaux représente un atout spécifique leur permettant d'apporter des réponses à des besoins sociaux que ni l'administration publique, ni le marché n'arrivent à satisfaire. Si nous considérons l'expérience marocaine en matière de développement social, nous nous apercevons que nous pouvons la découper en trois phases dont chacune correspond à un contexte particulier. La première est celle de l'Etat providence, allant de l'indépendance jusqu'à la fin des années 70; la deuxième est celle du désengagement de l'Etat de l'activité de production et qui coïncide avec les années 80, enfin la troisième phase qui a été inaugurée au début des années 90 et qui est caractérisée par le partage des responsabilités de développement entre les différents acteurs économiques et sociaux. En effet, la fin des années 80 a constitué un tournant dans l'intervention de l'Etat

¹⁰ "La loi Française relative aux associations interdit à leurs membres de partager les profits et la recherche de bénéfice comme activité principale". (Poujol G., "La dynamique sociale des associations" Les cahiers de l'animation - n° 39, 1983.)

au Maroc. En réponse à une détérioration des conditions sociales causée par certaines mesures d'austérité prises dans le cadre de l'ajustement structurel, le gouvernement marocain a ajouté à sa politique de développement des objectifs sociaux. Après une longue période d'ajustement structurel (1983-1992), l'économie marocaine est marquée par le processus de mondialisation qui s'est fortement accéléré avec les derniers accords passés avec l'Union Européenne qui instituent une zone de libre échange en 2010. Ainsi le Maroc s'est trouvé devant le défi de se mettre à niveau tout en sauvegardant la cohésion et la paix sociales. Dans le souci de faire face à ces défis, le gouvernement a élaboré en 1993 une stratégie de développement social fondée sur un développement économique durable et intégré, au profit des plus défavorisés¹¹. Parmi les programmes nous trouvons un certain nombre qui visent le développement rural, notamment celui des priorités sociales¹². En plus des programmes spécifiques du milieu rural, d'autres actions ont été également lancées tels que le programme de développement des provinces du nord, celui de construction de 200.000 logements économiques, les micro-crédits, la fondation Mohamed V et l'agence de développement social. Ces programmes publics à caractère national sont complétés par des actions menées par les

¹¹ Les grandes lignes de cette stratégie s'articulent autour des axes suivants:

- L'élargissement de l'accès des populations défavorisées aux services sociaux de base, notamment par l'accroissement du taux de desserte en eau potable et d'assainissement, l'élargissement de l'accès au service de santé de base, l'accroissement du taux de scolarisation au niveau de l'enseignement fondamental essentiellement dans le monde rural, et aussi le développement des programmes de logement social.
- L'accroissement des opportunités d'emploi et de revenus de la population par le maintien d'un cadre macroéconomique approprié, la levée d'obstacles institutionnels et réglementaires à la création d'emplois et le renforcement des mécanismes d'intermédiation et d'insertion dans le marché.
- Le renforcement des programmes d'assistance et de protection sociale en les ciblant sur les catégories vulnérables; et également l'amélioration des ressources réservées à ces programmes et une gestion efficace des services de sécurité sociale.

¹² Appelé en arabe "Barnamaj Alaoulaouiyat Alijtimaiya" (BAJI).

composantes de la société civile sur le plan régional. A cet égard les initiatives de solidarité se sont multipliées dans les différentes régions du Maroc, dans la perspective de lutter contre la pauvreté et l'exclusion, et de mener à bien l'effort de cohésion sociale. Bien que les actions associatives touchent divers domaines nous limitons notre analyse au domaine de l'éducation, puisque d'une part c'est l'un des domaines les plus sensibles, et d'autre part les réalisations quantitatives des associations sont considérables.

III. Les réalisations des associations en matière d'éducation non formelle

Le Maroc compte plus de deux millions et demi d'enfants non scolarisés ou déscolarisés, chiffre qui est appelé, selon la tendance à doubler en 2005 (Azoui B., et Doukkali F., 2000). Le programme de l'éducation non formelle, cherche donc l'alphabétisation des jeunes de 8 à 16 ans, non scolarisés (n'ayant jamais fréquentés l'école ou ayant quitté l'école de façon précoce -avant la fin du cycle fondamental). Là aussi les réalisations quantitatives des ONG sont plus que satisfaisantes (Tableau 2).

Tableau 2: les réalisations des associations dans le cadre du programme de l'éducation non formelle pour la période 2000/2003

	Le milieu Rural		Le milieu Urbain	
	Les filles	Les garçons	Les filles	Les garçons
Moyenne	8020,67	3320,33	10529	6881,33
Maximum	8419	3735	11113	6937
Minimum	7777	2917	9877	6782

La femme est la principale bénéficiaire des actions menées par les associations dans le cadre du programme de l'éducation non formelle. Ceci s'explique essentiellement par le fait que parmi les analphabètes, la junte féminine constitue une proportion importante, surtout en milieu rural.

a) L'éducation des enfants en situation de travail et enfants de la rue

La lutte contre le travail des enfants au Maroc a fait l'objet depuis quelques années d'un débat public permanent. Les termes de ce débat portent sur l'évaluation de l'ampleur de ce phénomène, ses déterminants et les actions à entreprendre susceptibles de le juguler et, à terme, de l'éradiquer. Les mesures d'interdiction juridique du travail des enfants, par exemple, peuvent conduire à des résultats contraires à l'effet escompté si elles ne sont pas accompagnées d'autres mesures visant à agir sur les différents déterminants (économiques et sociologiques) à l'origine de ce phénomène (Ranjan, 1999). La lutte contre la pauvreté et l'encouragement de la scolarité sont, pour beaucoup d'auteurs, les principaux leviers de lutte contre le travail des enfants (Ibourk 2003, Rosati, 2001, Ray, 2000). On assiste donc à la mise en œuvre des programmes qui ont un important volet curatif qui vise les enfants qui sont au travail. Le but ultime de ces actions curatives est la réinsertion des enfants travailleurs dans le système éducatif ou, du moins, l'amélioration des conditions de travail pour ceux pour lesquels le retour à l'école semble difficile à réaliser. Cette amélioration passe par la mise à disposition de l'enfant de programmes lui ouvrant la possibilité de suivre des cours d'alphabétisation et de bénéficier d'activités sociales d'épanouissement tout en continuant à travailler comme le montre le tableau 3, le mouvement associatif apparaît vraiment comme un acteur incontournable.

Tableau 3: les enfants au travail ayant bénéficié de l'éducation non formelle par secteur d'activité:

Milieu	Sexe	Secteur d'activité						Total
		Agriculture	Artisanat	Services	Ménage	Industrie	Commerce	
	Masculin	108	596	604	4	276	598	2186
Urbain	Féminin	136	1290	65	915	57	91	2554

	Total	244	1886	669	919	333	689	4740
Rural	Masculin	1020	83	126	2	32	89	1352
	Féminin	1328	1139	1	146	34	14	2662
	Total	2348	1222	127	148	66	103	4014
Urbain + Rural	Masculin	1128	679	730	6	308	687	3538
	Féminin	1464	2429	66	1061	91	105	5216
	Total	2592	3108	796	1067	399	792	8754

Source: Ministère de l'éducation nationale, Secrétariat général, Direction de l'éducation non formelle

Plusieurs constatations peuvent être faites à la lecture de ce tableau. On retiendra d'abord la priorité donnée aux filles en milieu rural où le total des bénéficiaires constitue le double de celui des garçons. On retiendra aussi que, quelque soit la zone concernée, la présence des garçons est plus importante dans les secteurs des services, de l'industrie et du commerce, tandis que la proportion de filles est plus importante dans l'agriculture, l'artisanat et le ménage.

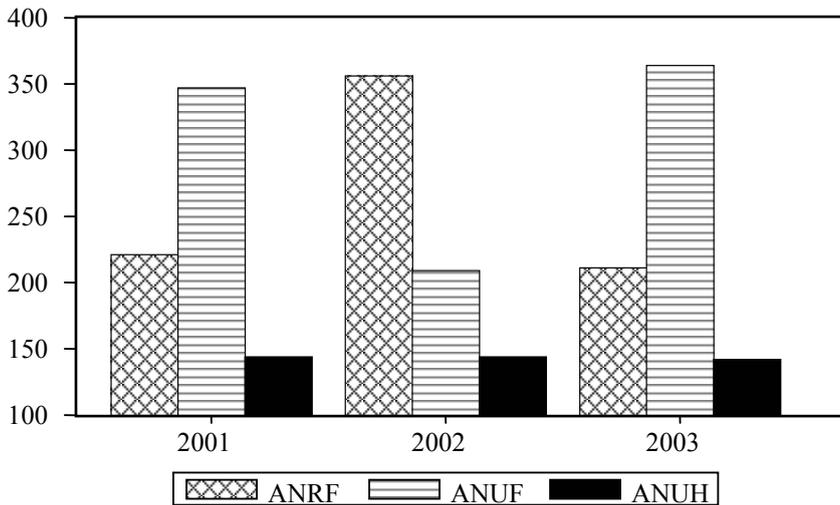
La participation des ONG à l'éducation de l'enfance en situation précaire est louable même si elle reste insuffisante et que des efforts supplémentaires sont encore à fournir notamment dans les zones rurales. En effet, la principale activité de ces organisations est concentrée dans les zones citadines et se dédie foncièrement aux garçons. Cet aspect peut être dû, d'une part à la localisation des phénomènes de délinquance juvénile et des enfants de la rue essentiellement concentrés en zones urbaines, et d'autre part, parce que les filles sont encore moins exposées que les garçons à la "tentation de la rue", et essayent d'éviter, tant bien que mal, de vivre en marge de la société.

b) Le recrutement des diplômés comme animateurs.

L'une des caractéristiques du marché du travail marocain depuis une vingtaine d'années est le chômage des diplômés. En 2001, le taux de chômage des diplômés du supérieur était quatre fois plus élevé que celui des non diplômés (26,8 pour cent contre 6,4 pour cent). La part des diplômés du supérieur dans la population au chômage était deux fois plus élevée que leur part dans la population

active (22 pour cent contre 10 pour cent) (Direction de la Statistique, 1995-2001). Face à cette situation difficilement admissible sur les plans économique, social et politique, les pouvoirs publics, conscients des potentialités limitées du secteur public à créer suffisamment d'emplois qualifiés, se sont engagés dans une politique de l'emploi visant à faciliter l'insertion des diplômés dans le secteur privé. La participation des associations à la résolution de ce problème est louable. En effet lors des programmes "Action Emploi" elles ont montré leur volonté en terme de nombre de stages offerts, et recrutements réalisés (Ibourk et Bougroum, 2002). Dans le domaine d'éducation elles ont également recruté des diplômés comme des animateurs (cf. graphique suivant)

Les animateurs par region et par sexe



La présence des animatrices couvre à la fois les régions rurales et urbaines contrairement aux animateurs dont la majorité des activités est concentrée en zone urbaine. Par ailleurs, et en termes quantitatifs, la proportion des animateurs n'a pas beaucoup variée par rapport à l'ensemble pour les années 2001, 2002 et 2003. Par contre, le taux des animatrices pour ces trois années a connu des fluctuations qui sont proportionnellement inverses en fonction de la

zone concernée (rurale vs urbaine). Ainsi, la proportion des animatrices en zone urbaine, qui représentait le double des animatrices en zone rurale durant l'année 2001 à chuté de moitié durant l'année suivante (2002), et est revenue à son taux initial de 2001 pendant la troisième année (2003). La distribution du taux des animatrices en zone rurale pour les trois années, présente une configuration strictement inverse.

Au delà du fait que l'action associative permet à un certains nombre de diplômés chômeurs de sortir de l'inactivité, on note que se sont les filières généralistes qui constituent les principaux pourvoyeurs en licenciés. Ainsi les spécialités Arabe, Biologie-Géologie, Histoire-Géographie et études Islamiques viennent en tête de liste suivies des spécialités de Physique chimie, Chariaa et de Droit contrairement à l'apport de certaines filières telles la Traduction l'Archivage et la Psychologie qui reste faible.

Au rythme de ces réalisations, le mouvement associatif semble se développer à pas de géant. Cependant deux raisons majeures imposent à tempérer l'optimisme révélé par ces statistiques:

- La première raison est fondamentale et concerne la portée interprétative associée à ces statistiques. En effet, l'appréciation de l'efficacité des actions du mouvement associatif ne peut se faire que par le biais d'un dispositif d'évaluation externe. Toutefois le manque de données ne facilite pas la tâche.
- La deuxième raison concerne le dilemme 'quantitatif vs qualitatif' dans lequel semble s'inscrire ces actions. Les progrès indéniables enregistrés sur le plan quantitatif cachent beaucoup de disparités sur le plan qualitatif.

De ce fait, la boîte noire que constituent ces données déclaratives doit être ouverte et analysée par le biais des études de terrain quantitatives et qualitatives.

IV) Les attitudes et les problèmes du mouvement associatif: résultats de l'enquête

Pour tenter de cerner quelques aspects de cette efficacité face aux problèmes susmentionnés nous avons mené une enquête à Marrakech auprès d'un ensemble d'associations qui interviennent dans des secteurs aussi divers que variés tels l'éducation et la culture (29%), la préoccupation des problèmes inhérents à la condition féminine (14%), l'aide en matière de sauvegarde de l'environnement (18%), l'aide aux personnes handicapées (25%), et l'aide à l'enfance en situation précaire (14%).

Le but prioritaire de cette enquête est de délimiter le profil du comité dirigeant de ces associations, de cerner quelques attitudes qu'ils développent faces à l'action associative et de relever les problèmes qu'ils rencontrent.

Dés le départ, nous nous sommes fixé comme objectif de contacter une cinquantaine d'associations, mais nous nous sommes heurtés à un problème de taille relatif à l'organisation de l'espace associatif à Marrakech. En effet, l'adresse d'un certain nombre d'associations n'est plus en cours ou alors il nous a fallu contacter une personne sensée représenter l'association qui, elle même, soit n'est plus à l'adresse indiquée soit nous renvoie à une tierce personne soit n'est pas habilitée à répondre au nom de l'association ou encore peu qualifiée pour que ses réponses soient fiables ..etc. Nous avons fini tant bien que mal par administrer une trentaine de questionnaires après une période plus ou mois longue selon les circonstances propres aux personnes qui se sont chargées de nous répondre. Après élimination des questionnaires non valides pour raison d'inadaptation de forme ou de contenu des réponses, il nous est resté 28 formulaires exploitables dont l'essentiel des données qui nous intéressent figurent dans le tableaux suivant:

Tableau 4: Quelques Caractéristiques des associations enquêtées:

Profil:	Statut		
	Président:	Vice-président:	Trésorier:
Sexe:			
Masculin	81%	63%	81%
Féminin	19%	37%	19%
Diplôme:			
Aucun	21%	30%	36,8%
Primaire	4,2%	4,3%	-- --
Secondaire	21%	30%	26,4%
Supérieur	33%	26%	36,8%
Doctorat	21%	8,7%	-- --
Attitudes:			
Satisfaction du résultat:			
Oui			62%
Non			32%
Avis sur le nombres d'associations existantes:			
trop nombreuse sans réelle efficacité			50%
suffisantes			18%
insuffisantes			32%
Nature des problèmes évoqués:			
Financière			71%
Gestion			7%
Qualification			29%
Communication			25%
Coordination			43%

Si l'on se rattache à la description du profil des membres des différentes associations couvertes par l'enquête, on constate une prédominance de la junte masculine et ce quelque soit le poste considéré. Ceci peut suggérer que la femme n'est pas encore suffisamment impliquée dans l'action sociale du moins au niveau de la sphère décisionnelle. Néanmoins, on note que, quand l'association se préoccupe des problèmes exclusivement liés à la condition féminine, la présence de la femme dans le comité de

direction devient plus notable. Cela est probablement dû à l'idée répandue selon laquelle la femme comprend mieux ses consœurs, mais ce type de raisonnement reste discutable dans la mesure où quel que soit le problème considéré, l'attitude ou le profil individuels sont moins déterminants dans sa résolution que la qualification ou la réelle propension à le traiter.

En ce qui concerne le poste occupé au sein du bureau de l'association relativement au diplôme, on constate que la distribution de ce dernier est assez significative pour l'ensemble. Ainsi, on relève une présence notable des sans diplômes aux trois postes de présidence, vice-présidence et de trésorerie avec 21%, 30%, et 36% respectivement. La fréquence du primaire est négligeable pour les trois postes. Le secondaire et le supérieur sont très présents aux trois postes avec 21%, 30% et 26,4% respectivement pour le secondaire, et 33%, 26%, et 36,8% pour le supérieur. Notons la présence importante de docteurs comme présidents, 21% des individus occupant ce poste sont détenteurs d'un doctorat; cette proportion tombe à 8,7% des différents niveaux pour le poste de vice présidence. Sur ce plan, il faut signaler, que comme pour n'importe quel emploi, le fait d'avoir un diplôme, même de haut niveau ne signifie pas de facto l'aptitude à exécuter n'importe quelle tâche ou à remplir n'importe quelle fonction d'une manière adéquate et satisfaisante pour mener à terme les objectifs que l'on s'est assignés. En effet, et concernant le domaine associatif, la qualification devient synonyme de professionnalisme et d'aptitude à opérer dans plusieurs domaines à la fois. Cette aptitude peut être ramenée à deux éléments essentiels qui sont la capacité de mobilisation autour et pour le projet associatif d'une part, d'autre part, la capacité d'organisation des différents niveaux d'intervention de l'action associative. En effet, et dans la mesure où la bonne gestion d'une association doit répondre à l'exigence d'efficacité, ses instances dirigeantes doivent être aptes à prendre les décisions qu'il faut dans des temps suffisamment rapides afin exécuter leurs décisions avec un maximum d'efficacité. On comprend dès lors la nécessité d'une administration stricte rigoureuse et relativement centralisée dont les membres sont qualifiés pour assumer leur fonction respective.

Etre totalement satisfait des résultats réalisés par sa propre association ne semble pas constituer l'unanimité au sein des associations. En effet, 32% des répondants nous ont déclaré qu'ils ne sont pas satisfaits des réalisations de leur association. Cette attitude est compréhensible étant donné qu'en termes quantitatifs, certaines associations n'ont pu réaliser aucun objectif au titre des années 2001, 2002, et 2003. Par contre, d'autres associations ont déclaré être satisfaites même en l'absence de résultats concrets, justifiant cela par la création récente de leur association.

En ce qui concerne l'avis des enquêtés sur le nombre des associations existantes à Marrakech, on constate que la moitié d'entre eux considèrent qu'il y'en a trop et qu'elles ne sont pas efficaces. Par contre 18% n'ont pas vraiment d'opinion sur la quantité de ces associations, tandis que 32% considèrent que leur nombre est insuffisant. Le constat qui semble ressortir ici est que les associations sont considérées comme concurrentielles et non comme complémentaires. Cela est dû au manque de coordination entre les différentes associations quant aux actions entreprises et aux domaines d'interventions et surtout, semblerait-il, à l'augmentation des besoins non satisfaits, ce qui explique, peut être, cette impression d'inefficacité.

Comme nous l'avons signalé au début, l'un des axes de l'investigation consiste en la délimitation des problèmes de fonctionnement des associations. A cet égard, on s'est aperçu que certains répondants avaient du mal à distinguer entre les problèmes qu'ils recentrent sur le terrain et ceux relatifs au fonctionnement associatif. Mais nous avons grosso modo réussi à cerner ces problèmes, que nous avons regroupés en cinq catégories: les problèmes de nature financière, de gestion, de qualification, de communication (information), et de coordination (réseaux).

Au prime abord, force est de constater la prépondérance des problèmes financiers quoique cet aspect ne soit pas étonnant outre mesure. En effet la question de financement semble constituer le tracassier majeur de la plupart des associations (71% d'entre elles nous

l'ont signalé). Cependant nous devons signaler qu'à la question directe de savoir si les enquêtés avaient des problèmes de gestion, ils se sont presque tous empressés (à hauteur de 93%) de nous répondre qu'ils n'avaient aucun souci à ce faire de ce côté; le fait étant qu'ils se sont sentis comme si on allait leur reprocher leur gestion financière (on suppose que c'est cela que le terme de gestion connote pour eux), dans le cas où ils répondraient par l'affirmative, seuls 7% ont déclaré être confrontés à ce type de désagrément.

Curieusement, une proportion assez notable d'interviewés (29%) nous ont annoncé l'absence de qualification ou son inadéquation comme entrave au bon fonctionnement de l'action associative. Et comme nous nous sommes gardés pour des raisons techniques, que l'item correspondant dans le questionnaire ne soit pas direct, on ne peut que présumer que cette caractéristique les concerne directement, d'autant plus que certains d'entre eux nous l'ont explicitement signalé. Dans des proportions quasi similaires (25%) la communication dans son acception étendue semble constituer un handicap sérieux à la bonne marche des associations. En effet, pour plusieurs répondants l'aptitude communicative permet de faciliter le fonctionnement au sein de l'association. Cette capacité ne doit pas se limiter au niveau intra associatif au sein duquel elle est nécessaire, mais doit s'étendre à la dimension inter-associative, et surtout favoriser le développement de la concertation avec tous les acteurs susceptibles de contribuer et de promouvoir et, éventuellement, aider à l'aboutissement du projet associatif. Ces acteurs pouvant être la population qui est à mobiliser dans l'élan solidaire, les pouvoirs publics, les élus, le secteur privé, les médias, les centres de recherche etc... car tous peuvent stimuler d'une façon ou une autre l'oeuvre entreprise par l'association.

De surcroît, un partenariat multilatéral est nécessaire pour une meilleure gestion de l'association. Pour 43% des répondants, le problème de coordination se pose comme entrave au bon déroulement de l'action associative, pour certains, l'action sociale est jugée comme étant "non structurée" ou qu'elle "manque de coordination au niveau des actions" ou encore qu'elle est

caractérisé par le "manque de dynamisme" etc. A certains égards, le manque patent de coordination sur plusieurs niveaux peut renforcer le comportement opportuniste mais surtout, engendrer des dysfonctionnements au niveau des actions entreprises qui auront tendance à se chevaucher ou à empiéter les unes sur les autres, augmentant par là même, les risques de conflit et de blocages dans la mise en oeuvre des projets.

Conclusion

Si tout le monde est d'accord sur le fait que le développement économique et social du pays ne peut plus être envisagé sans la participation active de la société civile, et que le rôle des associations est désormais le pilier de toute réforme, il faut admettre l'existence d'une hétérogénéité des comportements des acteurs. Les contingences qui pèsent sur l'action des ONG, leurs logiques de comportement devraient recevoir beaucoup plus d'attention. En effet, parallèlement à des associations qui déploient des efforts considérables pour le bien être social, on assiste à des comportements opportunistes de certaines personnes impliquées qui cherchent plutôt à maximiser leurs propres intérêts (amélioration de leur image, course vers l'accumulation des aides). L'accent mis sur le comportement des acteurs se justifie dans le contexte marocain dans la mesure où des travaux similaires portant sur la politique de l'emploi ont montré que l'action des acteurs n'est pas toujours neutre (Ibourk, 2003). Les objectifs privés des acteurs impliqués dans une action peuvent converger entre eux tout en divergeant de l'objectif général de cette action. Les agents peuvent former des coalitions d'intérêt qui peuvent détourner l'objectif initial de l'action. De même dans ce domaine qui est devenu une priorité déclarée des pouvoirs publics marocains les besoins d'indicateurs d'aide à la décision sont plus pressants. Toutefois l'absence de données appropriées ne permet pas d'aller au-delà de la rhétorique du discours dominant.

Références

AMAPPE (2000), Annuaire des associations marocaines de développement.

Azoui B., et Doukkali F., (2000) "L'éducation non formelle" Contribution d'experts nationaux sur la situation actuelle et les voies de rénovation de l'éducation et la formation, COSEF.

Bouderbala N (2003).; "la trajectoire du Maroc indépendant : une panne de l'ascenseur social" Critique économique n°10.

Calle. P (1999): «Pour une reconnaissance de la diversité associative» - Revue internationale de l'économie sociale, n° 274.

Chaker A., (2002) "secteur associatif et développement local" Rapport du social, Ed, OKAD.

Charfi A., (2002) "l'organisation interne des associations de développement en milieu rural" Rapport du social, Ed, OKAD.

Dalle I. (2001) Maroc 1961-1999. L'espérance brisée, Maisonneuve et Larose, Paris.

Derras O., (1999) Le fait associatif en Algérie: le cas d'Oran, Insaniyat, n°8 (vol III,2).

Direction de la lutte contre l'analphabétisme (2000-2003), Rabat.

Direction de la Statistique, 1995-2001: Enquête Activité, emploi et chômage (Rabat).

Direction de l'éducation non formelle(2000-2003), Rabat.

Direction du Plan, 2000 Rapport sur le développement humain 1998-1999.

Eme. B et Laville. J(1995): «Economie plurielle, économie solidaire», La revue du Mauss- n° 4.

Gallissot R., (2002)"Mouvement associatifs, mouvements de droits" dans le mouvement associatif au Magreb, les cahiers du CRASC, n°5.

Gauchet. M (1977): «L'illusion lucide du libéralisme» - Benjamin Constant, Ecrits politiques.

Guide des associations de quartier au Maroc (2001) sous la direction de Ameer M. et Souafi M.

Guigue B. (2000): «L'économie solidaire: une alternative au libéralisme» - Etudes.

Ibourk A. (2003) "Child Labour in Morocco: Official action objectives in relation to those concerned: an empirical analysis" communication au séminaire, Children affected by violent conflict organisé par NOVA Oslo, Juin 2003.

Ibourk A. (2003)" L'appréciation de l'efficacité des mesures de la politique d'emploi: un objet d'analyse difficile à quantifier", Remald, Rabat.

Ibourk A., et Rafik H. (2003) "Le profil des bénéficiaires des services de l'association" Dar Albir Oualihssane à Marrakech: Une approche par les modèles de durées, accepté dans le Rapport du Social, Ed, OKAD.

Ibourk, A., et Bougroum M. (2002): «Le chômage des diplômés au Maroc: quelques réflexions sur les dispositifs d'aide à l'insertion», Formation Emploi (Paris, La documentation française), no 79, pp. 83-101.

PNUD (2002), Rapport mondial sur le développement humain.

Poujol G. (1983) : «La dynamique sociale des associations» - Les Cahiers de l'animation n° 39.

Quel Etat pour le 21^e siècle? 'ouvrage collectif sous la direction de Sedjari A., 2001 ed. l'Harmattan.

Ranjan P. (1999) "An economic analysis of child labor" Economics Letters 64, pp.99-105.

Rosati C. "Child labor in Morocco" Second Mediterranean Social and Political Research Meeting, Florence, 21–25 March 2001.

Telmcani.M, Coutureaux G. (2000): «Le développement local solidaire et alternatif» - Critique Economique, n°2.

UNICEF (2001) Analyse de la situation des enfants au Maroc.

Vedelago F., (2002) "Collectivité territoriale Etat et associations dans le développement local: gouvernance et associations" dans le mouvement associatif au Magreb, les Cahiers du CRASC, n°5.